



FOYER TOLBIAC

Vivre au Foyer Tolbiac, c'est:

Vivre en collectivité dans la diversité culturelle.

Permettre à chacune de trouver son autonomie en bénéficiant d'un accompagnement adapté à ses besoins.

Découvrir Paris au travers d'animations culturelles et de loisirs.



BIENVENUE

Le Foyer Tolbiac est un établissement privé géré par l'Association des Foyers de Jeunes, association à but non lucratif, loi 1901, reconnue d'utilité publique en 1920.

Sa mission va au-delà de la fourniture de logements. En effet, « elle contribue à l'épanouissement intellectuel et moral de ses résidentes et les aide à acquérir les moyens d'assumer leur vie personnelle, matérielle et spirituelle ».

Pour remplir sa mission, l'association s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 8 salariés et des partenariats institutionnels et privés.

L'association adhère à l'URHAJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes). Cette instance rassemble une quarantaine d'acteurs qui gèrent des résidences pour les jeunes en IDF et les représente auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires. Elle a également un rôle d'information et de conseil au quotidien.

Chaque année, le Foyer Tolbiac accueille, loge et accompagne environ 600 jeunes femmes de 18 à 25 ans. Ces jeunes femmes sont salariées, apprenties, stagiaires de la formation professionnelle ou en construction d'un projet professionnel.

Le Foyer Tolbiac est un lieu convivial, un lieu d'apprentissage de la vie collective où chacune peut trouver sa place et des conditions favorables pour la réalisation de ses projets.

Les jeunes que nous accueillons viennent de tous les pays et permettent ainsi un brassage culturel.

L'association a signé une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales qui permet à nos résidentes, sous certaines conditions, de percevoir l'Aide Personnalisée au logement (APL).

NOS LOGEMENTS



Chambre individuelle

Chambre de 11m² équipée d'un lit simple, d'un bureau, table de chevet, armoire, étagères, chaise, lavabo, réfrigérateur-congélateur.

Les draps, les couvertures, les oreillers et le linge de toilette ne sont pas fournis.



Chambre double

Chambre de 16m² équipée pour chacune des 2 résidentes d'un lit simple, d'un bureau, table de chevet, armoire, étagères, chaise, lavabo, réfrigérateur-congélateur.

Les draps, les couvertures, les oreillers et le linge de toilette ne sont pas fournis.






NOS TARIFS

Pour réserver un logement, vous devrez régler le dépôt de garantie correspondant au type de logement demandé ou attribué, plus les frais de dossier et la cotisation annuelle.

TOUS LES MOIS, VOUS DEVREZ ENSUITE RÉGLER UNE REDEVANCE GLOBALE ÉQUIVALENTE À UN LOYER + CHARGES + SERVICES ET PRESTATIONS.

La redevance est payable à terme échu à réception de la facture avant le 30 de chaque mois.

Tous les logements sont meublés et conventionnés APL. La durée de séjour est d'un mois minimum.

	CHAMBRE SIMPLE	CHAMBRE DOUBLE	CHAMBRE MUSICIENNE	CHAMBRE CONFORT AVEC DOUCHE	CHAMBRE CONFORT AVEC DOUCHE ET WC
					
DÉPÔT DE GARANTIE	462,00€	330,00€	536,00€	536,00€	590,00€
REDEVANCE MENSUELLE	462,00€	330,00€	536,00€	536,00€	590,00€

* Tarifs au 1^{er} janvier 2024

Frais de dossier: 35€ et cotisation: 5€

Les tarifs du Foyer Tolbiac sont révisables au 1er janvier de chaque année.

Modes de règlement

Vous pouvez effectuer tous vos règlements par carte bancaire, chèque bancaire ou postal et virement.

ADMISSION

Qui peut venir au foyer ?

Le Foyer Tolbiac s'adresse prioritairement aux jeunes femmes de 18 à 25 ans en recherche de logement dans le cadre d'une démarche d'insertion professionnelle :

- Stage en entreprise
- Formation Professionnelle
- Alternance
- Apprentissage
- Mission d'intérim
- Contrat de travail à Durée Déterminée ou Indéterminée
- Service civique
- Élève infirmière
- En recherche d'emploi indemisé

Comment faire ma demande ?

En remplissant le formulaire disponible sur www.foyer-tolbiac.fr

Comment réserver une chambre ?

En remplissant le formulaire d'inscription via le lien que vous avez reçu par email et en déposant les pièces justificatives suivantes :

- 3 photos d'identité couleurs à visage découvert
- Une copie de votre carte d'identité ou passeport
- Pour les étrangères hors UE, une copie du titre de séjour
- Une copie de la carte Vitale
- Une copie de l'attestation Vitale
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- l'attestation d'engagement de paiement remplie et signée par votre garant accompagnée de sa carte d'identité ou de son passeport ou de la garantie VISALE
- Le règlement intérieur signé
- Les justificatifs des ressources (fiche de paie)
- Un document attestant de votre statut socio-professionnel

- Contrat de travail, attestation Pôle Emploi, attestation de stage
- Un RIB ou IBAN
- La charte informatique signée
- L'autorisation de reproduction et de représentation de photographies et films.

À L'ARRIVÉE

Où trouver ma clé ?

À votre arrivée, présentez-vous à la réception.

Le Foyer Tolbiac assure un service d'accueil continu, 7j/7 et 24 h/24. L'agent d'accueil vous donnera votre contrat de résidence en 2 exemplaires à lire, parapher et signer à lui remettre pour obtenir la clé de votre chambre, de votre casier de cuisine et votre état des lieux. Il vous communiquera les informations utiles pour votre séjour au foyer et vous fera la visite des lieux communs du Rdc. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

Vos clés et un badge vous permettent d'accéder au foyer 24 h/24 et 7j/7. En cas d'oubli ou de perte, vous devez demander un double de votre clé et un badge provisoire à la réception. En cas de perte, la clé et le badge vous seront facturés 50€. Il est conseillé de séparer la clé de la chambre de celle du casier de cuisine et de la laisser dans votre chambre.

LA LISTE DES DOCUMENTS MANQUANT À VOTRE DOSSIER

- Un état des lieux à faire vous-même, à signer et à nous rendre au plus tard 24h après votre arrivée
- Deux exemplaires du contrat de résidence à signer et parapher (gardez-en un exemplaire et rendez l'autre au service réservation ou à l'accueil)
- Ce livret de présentation du Foyer Tolbiac
- La charte des droits et liberté de la personne accueillie
- Un exemplaire de notre règlement de fonctionnement
- Vous devrez, dans la semaine prendre un rendez-vous avec l'équipe socio-éducative pour un entretien d'accueil dans le cadre projet personnalisé (obligatoire).
- La personne de confiance
- La liste des personnes qualifiées.

A.P.L.

Lors de l'entretien d'accueil si nécessaire, une demande d'APL sera remplie en ligne avec l'aide de l'animatrice. Vous devez ensuite fournir les documents demandés dans les plus brefs délais et suivre l'avancement de votre dossier en ligne. Le temps que vos droits soient ouverts, vous restez redevable de la totalité de votre redevance.

Une fois vos droits ouverts, le montant de l'aide sera directement versée au foyer qui vous donnera chaque fin de mois une facture détaillée reprenant un solde qui représentera le montant de votre redevance mensuelle moins les aides éventuelles.

AU DEPART

Quel est le délai de préavis ?

Vous devez remettre votre demande de préavis de départ par écrit, à l'accueil ou par email, 15 jours avant votre départ. Dans le même temps, vous devez prendre rendez-vous pour faire votre état des lieux de sortie.

État des lieux et départ

L'état des lieux de sortie se fait accompagné d'un membre du personnel. Vous devez préparer votre chambre de manière à faciliter l'accès aux différents points de contrôle. Le jour de votre départ, votre chambre doit être propre. Dans le cas contraire, des frais de ménage vous seront facturés ainsi que pour votre casier de cuisine.

Par ailleurs, toute dégradation constatée fera l'objet d'une facturation. Votre chambre doit être libérée au plus tard à 9 heures.

Remise des clés

Au départ du foyer, laissez vos clés et votre badge à la réception et la clé du casier de cuisine.

Suivi du courrier

Le Foyer Tolbiac ne garde pas le courrier des anciennes résidentes.

Dépôt de garantie

Le dépôt de garantie vous sera remboursé dans les quinze jours suivant votre départ. Sous réserve de retenues pour dégradations, ménage non satisfaisant ou dettes.

Et les A.P.L ?

Lors de votre départ, nous clôturons votre compte et informons la CAF de votre départ. Cependant vous devez également signaler votre changement d'adresse sur votre compte CAF.

AIDES AU LOGEMENT

Aide Personnalisée au Logement

Tous les logements du Foyer Tolbiac sont conventionnés à l'A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement). Cette aide, pour les séjours supérieurs à deux mois. Elle est calculée par la Caisse d'Allocations Familiales sur la base du montant équivalent loyer/charges et en fonction des situations individuelles.

ATTENTION : les droits A.P.L. sont ouverts pour des mois complets.

Vous avez donc tout intérêt à réaliser votre demande en ligne le plus tôt possible.

Comment obtenir un dossier A.P.L.?

Lors de votre premier entretien de suivi de projet personnalisé, vous remplirez une demande en ligne sur le site de la CAF, il vous sera également demandé de fournir une :

- Déclaration des ressources

POUR LES RESSORTISSANTS EUROPÉENS

- Copie de la carte d'identité ou du passeport ou d'un extrait d'acte de naissance
- Justificatif de protection sociale (assurance maladie)

POUR LES RESSORTISSANTS HORS UE

- Copie d'un titre de séjour en cours de validité
- Copie du passeport
- Vignette OFII
- Justificatif de revenus
- Copie d'acte de naissance en français

Pensez bien à fournir à l'équipe l'attestation de loyer et de résidence en foyer que vous recevez suite à votre demande.

Justificatif de situation socio-professionnelle en fonction de votre situation

SALARIÉE : copie du contrat de travail.

APPRENTIE : copie du contrat d'apprentissage ou de travail.

SCOLAIRE OU ÉTUDIANTE : certificat de scolarité.

STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : attestation de stage par le centre de formation ou par l'employeur.

DEMANDEUR D'EMPLOI : copie de la notification d'attribution ou de refus d'indemnisation délivrée par le Pôle Emploi.

En cas d'indemnisation, la notification précisant le montant journalier de votre allocation ainsi que la date de début d'indemnisation et le nombre de jours d'indemnisation possible.

Action Logement

Action Logement propose différents types d'aides qui ont pour but de faciliter l'accès des jeunes ou leur maintien dans un logement locatif comme La Garantie VISALE.

FASTT

Le Fond d'Action Sociale du Travail Temporaire propose différents services pour faciliter l'accès au logement et la mobilité des intérimaires.

FSL

Le Fond de Solidarité Logement accorde des aides financières aux personnes rencontrant des difficultés pour leur permettre d'accéder à un logement ou de s'y maintenir.

ESPACES COLLECTIF

Salle Paris

Cette salle située au 9^{ème} étage est équipée d'un piano, d'une télé, de canapés, de bancs et tables.
Elle est libre d'accès pour jouer d'un instrument de musique, pour regarder un bon programme ou travailler.
La télécommande du téléviseur est disponible à la réception.

La Cafet'

Ouverte à tous, la cafétéria vous permet d'acheter boissons chaudes, boissons froides et friandises.

La salle de réunion

Cette salle située au 1^{er} étage peut être réservée pour travailler.
Une bibliothèque autogérée est à votre disposition.

Le salon Lisbonne

Il se trouve au rez-de-chaussée, à droite en entrant dans la salle à manger. Il est libre d'accès et les chaînes de la TNT sont à partager avec tout le monde. la télécommande est disponible à la réception.

Le salon New York

Cette salle du rez-de-chaussée est équipée d'une télé, d'un canapé, de poufs, de bancs et de tables. Vous pourrez réserver cette salle pour recevoir des amis, regarder un bon programme ou travailler.
La télécommande du téléviseur est disponible à la réception.

L'espace jeux

Un billard et un baby-foot sont en libre accès au rez-de-chaussée dans la salle à manger. Les boules de billard et les balles de babyfoot sont à emprunter à l'accueil.

La cuisine du rez-de-chaussée, la salle à manger

Ces lieux sont à votre disposition pour cuisiner et recevoir vos amis.
La cuisine est équipée de :



3 plaques électriques



3 micro-ondes



3 fours traditionnel



1 bouilloire

Après usage, nous vous remercions de laisser ces lieux propres !

La Buanderie



5 machines à laver et 5 sèche-linges.
Le lavage coûte 3,50€ et le séchage est gratuit.
Il faut apporter sa lessive.

Matériel mis à disposition

Le foyer met à votre disposition divers matériels

- Aspirateurs et fer à repasser à demander à l'accueil
- Jeux de société à demander à l'accueil
- Babyfoot en accès libre dans la salle à manger

Si vous avez un vélo, le foyer dispose d'un espace pour le ranger. Demandez à l'accueil.

Salle de danse

Cette salle est en accès libre, 7j/7 et 24h/24 . Elle est équipée de miroirs et de barres de danse.

Salle de sport

Cette salle est située au RDC et est accessible 7j/7 de 7h à 23h. Elle est équipée de machines et d'accessoires de musculation.

Douches et WC

À chaque étage, vous disposez de 5 cabines de douche et 6 WC. Tout est en accès libre, cependant, vous devez considérer qu'à certaines heures, le bruit peut occasionner des désagréments pour les autres résidentes : pensez à fermer vos portes.

Cuisines d'étage



Vous disposez de deux cuisines par étage situées aux extrémités du bâtiment. Ces cuisines sont équipées de plaques de cuisson, de 2 fours micro-ondes, d'un four traditionnel, d'un évier, d'une table et de chaises.

Elles sont en libre accès de 7 heures à 22 heures. Entre 22 heures et 7 heures vous êtes priées d'utiliser les équipements de cuisine du rez-de-chaussée pour ne pas gêner les autres résidentes. Vous y trouverez votre casier pour y stocker vos ustensiles et denrées non périssables.

Il n'y a pas de poubelles dans les cuisines. Il vous appartient de descendre vos déchets dans les containers prévus pour le tri sélectif au rez-de-chaussée et de nettoyer les éviers après usage.

L'entretien de ces lieux communs

Du lundi au vendredi, les femmes de ménages entretiennent les cuisines, douches, toilettes et couloirs. Cela dit, par respect pour elles comme pour vous, veuillez à ne alourdir leur travail : laissez ces endroits de vie commune aussi propres que possible.

Espace documentations



Au RDC se trouve, une mine d'informations sous forme d'affiche, de dépliants, de flyers pour vous informer sur différents aspects de la vie quotidienne : citoyenneté, emploi, santé, logement, culture, loisirs et sports.

LES ACTIVITÉS

L'équipe socio-éducative vous propose toute l'année de manière régulière ou ponctuelle des activités pour vous permettre de vous rencontrer, de vous faire découvrir le quartier et les différents aspects de Paris. Les affiches sont apposées dans les ascenseurs, sur le panneau d'affichage à l'accueil et devant le bureau de l'animatrice.

De plus, toutes ces informations sont disponibles sur la page Instagram (animation-foyer-tolbiac), ainsi que le programme mensuel: Le 234.

N'hésitez pas à les consulter et à solliciter l'équipe, vos idées nous intéressent !

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) vise à favoriser la participation des usagers, vous en l'occurrence. Cette instance collégiale rassemble chaque trimestre des représentantes élues des résidentes, les membres du conseil d'administration ainsi que la directrice du foyer.

Le CVS donne son avis et formule des propositions sur toute question relative au fonctionnement de l'établissement ou du service.

LES ACTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES

L'équipe socio-éducative du Foyer Tolbiac propose différentes aides selon vos besoins ou vos difficultés. Il s'agit d'appuis ponctuels avec pour objectif, votre autonomie.

L'équipe peut ainsi vous aider pour :

- Vos démarches administratives (déclarations d'impôts, assurances, documents de Sécurité Sociale.)
- La gestion de votre budget (aide à la gestion du budget personnel, besoin d'aides financières exceptionnelles...)
- Insertion professionnelle (appui dans vos démarches de recherche d'emploi (relation avec la Mission Locale, le Pôle Emploi).
- Problématique de santé (sexualité, addictions, souffrance psychologique, équilibre alimentaire).

LA COMMUNICATION

L'Instagram du foyer : pour retrouver toutes les infos utiles du service animation et plus encore.

Le site du foyer : pour trouver les informations sur le foyer, nos actions, nos partenaires,...

Les panneaux d'information : devant l'accueil, dans les ascenseurs, à l'espace ressources, et au 1er étage pour vous informer des activités dans le foyer, vous proposer des espaces d'expression et de petites annonces.

Un groupe WhatsApp «Info-Foyer Tolbiac» vous diffuse des informations pratiques sur la vie du foyer.

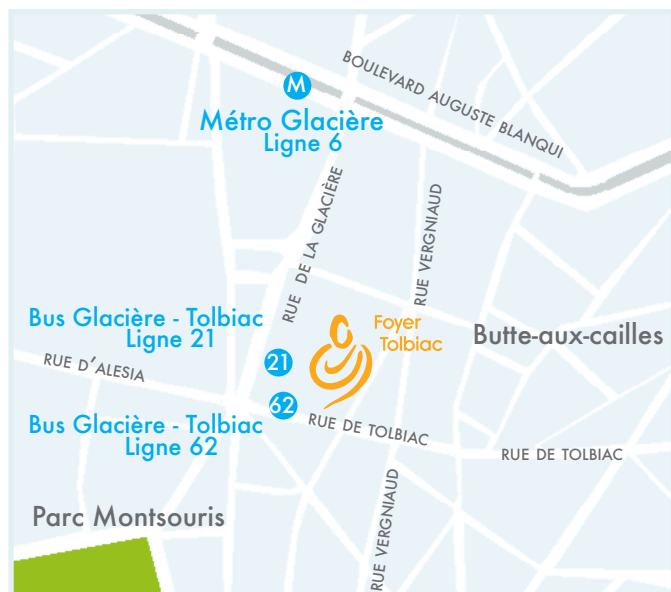
Le conseil de la vie sociale constitué de représentante de résidentes a mis en place un groupe WhatsApp pour échanger entre résidentes.

Adresse

Foyer Tolbiac : 234 rue de Tolbiac - 75013 paris

Accès

Bus ligne 21 - arrêt Glacière - Tolbiac
Bus ligne 62 - arrêt Glacière - Tolbiac
Bus ligne 126 - arrêt Glacière - Tolbiac
Métro ligne 6 - arrêt Glacière
Métro ligne 7 - arrêt Tolbiac
RER ligne B - arrêt Cité Universitaire



Nos partenaires

